



## LES MARCHÉS ET LE COMMERCE ALIMENTAIRE

*Environ 6 000 communes en France ont au moins un marché. Ces marchés se tiennent en grande majorité une fois par semaine (70%). Ils sont le plus souvent mixtes (alimentaires et non alimentaires), quoique dans la région parisienne, les marchés spécifiquement alimentaires l'emportent. Sur ces marchés, interviennent des commerçants en magasin qui élargissent ainsi leur clientèle, des producteurs - agriculteurs ou marins-pêcheurs - qui vendent leur propre production, mais surtout des commerçants non-sédentaires, les plus nombreux, qui ne travaillent que sur les marchés et relèvent d'une réglementation spécifique.*

Les commerçants non sédentaires réalisent un chiffre d'affaires de 26 milliards de francs (hors taxes). Ils sont nombreux : 50 000 entreprises, employant 20 000 salariés. Parmi ces commerçants, 20 000 sont spécialisés dans l'alimentaire. C'est sur ces commerçants alimentaires que porte l'analyse qui suit.

Les produits alimentaires sont vendus dans des conditions d'hygiène de plus en plus surveillées. Une directive européenne a fixé des normes, que les vendeurs devaient respecter avant le 16 mai 2000 (arrêté du 9 mai 1995). Les communes ont fait un gros effort pour améliorer les équipements mis à disposition pour faciliter le respect de ces normes. Ainsi, alors qu'en 1994 moins de la moitié des marchés étaient équipés en eau et électricité et 57% seulement d'entre eux disposaient de sanitaires, en 1999 ils étaient plus de 60% à être équipés d'eau et d'électricité et plus de 70% de sanitaires (enquête réalisée par la DEcas en 2000).

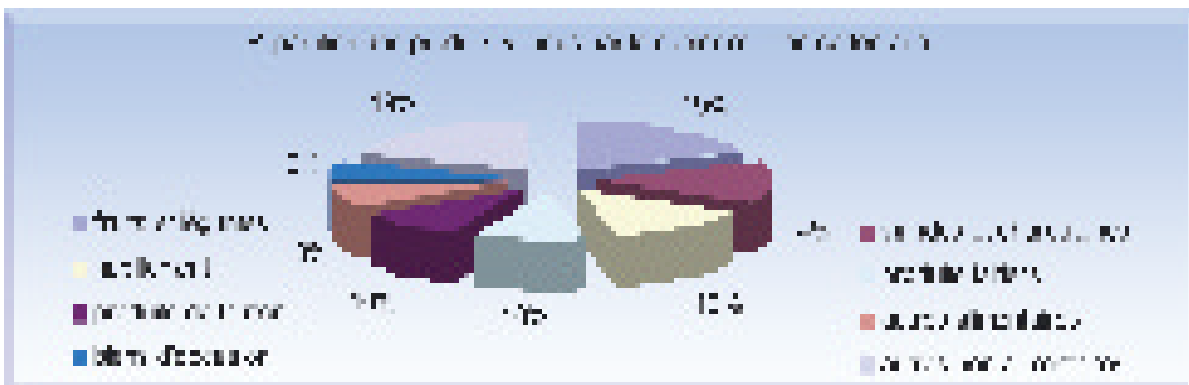
Cette amélioration est générale et concerne toutes les régions. Elle est particulièrement importante pour les petites villes et les communes rurales. La région parisienne, en revanche, n'a pas connu une amélioration nette de ses équipements, mais ses marchés étaient, il est vrai, déjà bien équipés.

D'après cette enquête, la périodicité des marchés n'a pas évolué entre 1994 et 2000. En revanche, ils sont aujourd'hui plus petits. Quant au mode de gestion, la grande majorité des marchés sont régis par la commune.

### L'ALIMENTATION : UN POINT FORT DES MARCHÉS

L'alimentation représente 60% (16 milliards de francs) des ventes totales réalisées par le commerce non sédentaire : les fruits et légumes arrivent en tête avec 5 milliards de francs, soit 20 % des ventes au détail totales sur les marchés et le tiers des ventes des seuls produits alimentaires, devant les produits carnés (boucherie et charcuterie), l'habillement, les produits laitiers, et les produits de la mer.

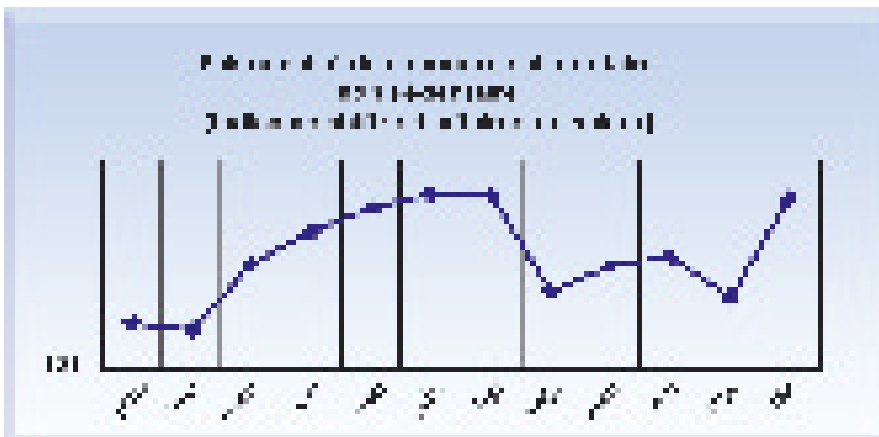
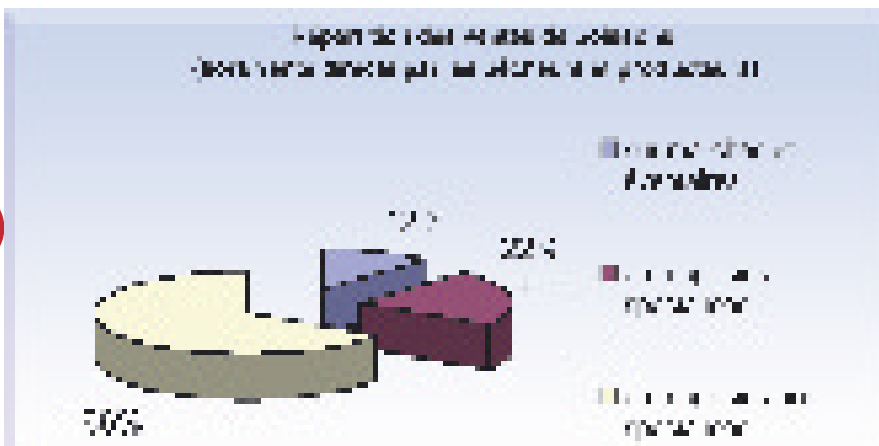
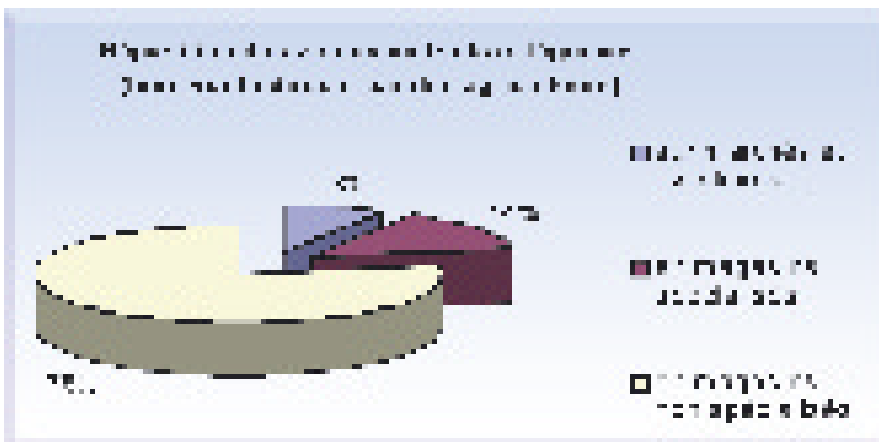
Source : INSEE EAE Commerce 1998 - DEcas



## Lieu de commercialisation des principaux produits alimentaires hors ventes directes par les producteurs

	fruits et légumes		viandes		poissons		produits laitiers	
ventes sur marchés ou éventaies par des commerçants non sédentaires	5 000	8%	3 700	3%	2 500	11%	2 600	2%
ventes à titre accessoire sur marchés ou éventaies par des commerçants en magasins spécialisés	240	0%	340	0%	140	1%	80	0%
total ventes hors magasins	5 240	8%	4 040	3%	2 640	12%	2 680	3%
ventes en magasins spécialisés	9 500	14%	36 000	27%	4 900	22%	2 600	2%
ventes en magasins non spécialisés	51 260	78%	95 400	70%	14 600	66%	99 200	95%
dont :								
alimentation générale et supérettes	5 660	9%	4 700	3%	300	1%	5 600	5%
supermarchés et magasins populaires	22 100	33%	46 300	34%	6 400	29%	40 900	39%
hypermarchés	23 500	36%	44 400	33%	7 900	36%	52 700	50%
total ventes en magasins	60 760	92%	131 400	97%	19 500	88%	101 800	97%
Total ventes par des commerçants	66 000	100%	135 440	100%	22 140	100%	104 480	100%

Source : INSEE EAE Commerce 1998 – DEcas



Source : INSEE Indice CA3 de chiffre d'affaires

Comparés aux autres formes de commerce, les achats effectués sur les marchés restent globalement limités. Mais ils sont relativement importants en ce qui concerne les produits alimentaires frais (plus de 4% pour le commerce non sédentaire) ; en particulier pour les fruits et légumes et les produits de la mer, les marchés et ventes sur éventaies captent environ 10 % des achats des ménages en valeur, sans compter les ventes directes effectuées par les agriculteurs et les pêcheurs. Leur part est moindre pour les achats de viande.

Le commerce alimentaire non sédentaire connaît une forte activité au printemps et en décembre, une période creuse en janvier-février et, dans une moindre mesure, d'août à novembre.

## DE TOUTES PETITES ENTREPRISES FAMILIALES

Si les 20 000 entreprises de commerce non sédentaire spécialisées dans l'alimentaire sont en moyenne nettement plus grosses que leurs homologues qui vendent sur les marchés des produits non alimentaires (respectivement 850 000 et 350 000 francs de chiffre d'affaires moyen), elles n'en restent pas moins de très petites entreprises (elles



Source : INSEE  
fichier SIRENE au 1/1/1999 - DEcas

emploient en moyenne une personne et demi), qui pour les neuf dixièmes ont choisi la forme de l'entreprise individuelle.

Les 20 000 non salariés recensés ne prennent vraisemblablement pas en compte la totalité des aides-familiaux qui contribuent au bon fonctionnement de ces entreprises.

Plus des deux tiers des entreprises n'emploient aucun salarié. Lorsqu'elles ont des salariés, ce sont pour la moitié des salariés à temps partiel, dont le temps de travail est faible : les deux tiers des salariés à temps partiel réalisent au plus un mi-temps.

L'âge moyen des chefs d'entreprise s'établit à 44 ans ; un millier d'entre eux sont nés avant 1940 et atteignent ainsi l'âge de la retraite. Il existe pourtant une relève puisque 2 000 autres ont moins de 30 ans.

Les 20 000 entreprises de commerce alimentaire non sédentaire réalisent un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs, soit près des deux tiers du chiffre d'affaires total du commerce non sédentaire. Le chiffre d'affaires moyen par entreprise est faible, et surtout très inégal. Si en moyenne il s'établit globalement à 800 000F, la moitié des entreprises réalisent un chiffre inférieur à 500 000F, et le quart un chiffre inférieur à 250 000F ; en 1997, une entreprise sur cinq relevait d'ailleurs de l'ancien régime fiscal du forfait. Seules 10% des entreprises réalisent un chiffre supérieur à 2 000 000F.

Le chiffre d'affaires moyen des commerces de fruits et légumes et celui des commerces de viandes s'établit à environ 850 000F, tandis que celui des commerces de poissons



et celui des commerces de produits laitiers atteint 1 200 000F. Un commerce de produits laitiers sur dix réalise même un chiffre supérieur à 2 500 000F, tandis qu'un quart des commerces de viandes et des commerces de fruits et légumes réalisent un chiffre inférieur à 300 000F.

A l'inverse, le chiffre d'affaires moyen des commerces de pain-pâtisserie-confiserie ne dépasse pas 300 000F et celui des commerces d'autres produits alimentaires (spécialités exotiques notamment) dépasse à peine les 500 000F.

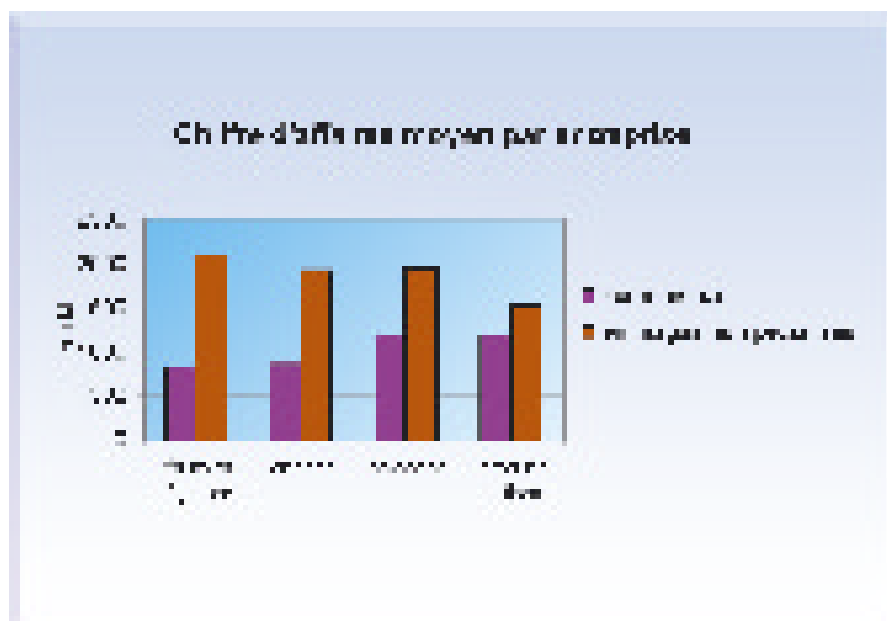
### Structure des entreprises selon leur taille :

Taille d'entreprise	Nombre d'entreprises	Salariés	Chiffre d'affaires (milliards de francs)
0 salarié	14 000		5,7
1 ou 2 salariés	4 500	6 000	5,1
3 salariés et plus	1 500	9 000	5,2
Ensemble	20 000	15 000	16,0

Source : INSEE EAE Commerce 1998 - DEcas

## MOINS DE "CRÉMIERS" ET DE "FRUITS ET LÉGUMES" EN BOUTIQUE QUE SUR LES MARCHÉS

Dans certaines professions, le commerce non sédentaire se maintient mieux que les boutiques spécialisées : les marchands de fruits et légumes et les marchands de produits laitiers exerçant sur les marchés sont plus nombreux que ceux exerçant en magasins spécialisés, même s'ils sont en moyenne plus petits en termes de chiffre d'affaires. Lorsque des commerçants alimentaires vendent à la fois en boutique et sur les marchés, ce qui est rare (moins de 5% des commerces), cette dernière forme de vente représente alors une part non négligeable de leurs ventes : entre le quart et le tiers (dans le cas des fruits et légumes).



### Pour en savoir plus

Les chiffres clefs du commerce - DEcas - Octobre 2000.

Rapport 1999-2000 de l'Observatoire national du commerce - Decas - Avril 2001.

Les entreprises du commerce de détail et du commerce de l'automobile (résultats de l'enquête annuelle d'entreprise) INSEE-Résultats n°179-180-INSEE.

Le commerce en 1998 - Synthèse-Résultats n° 34-35-INSEE

<http://www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr/accueil.htm>

## Comparaison de la vente en magasins spécialisés et sur marchés

	Sur marchés	En magasins spécialisés
<b>Commerce de fruits et légumes</b>		
Nombre d'entreprises	6 900	4 900
Effectif salarié	5 500	10 400
Chiffre d'affaires (en millions de F.)	5 800	10 200
Chiffre d'affaires par entreprise (en K F.)	840	2 090
<b>Commerce de viandes</b>		
Nombre d'entreprises	4 000	18 600
Effectif salarié	3 400	40 500
Chiffre d'affaires (en millions de F.)	3 500	36 100
Chiffre d'affaires par entreprise (en K F.)	870	1 940
<b>Commerce de poissons</b>		
Nombre d'entreprises	2 000	2 700
Effectif salarié	2 000	5 800
Chiffre d'affaires (en millions de F.)	2 400	5 300
Chiffre d'affaires par entreprise (en K F.)	1 200	1 960
<b>Commerce de produits laitiers</b>		
Nombre d'entreprises	2 000	1 300
Effectif salarié	1 700	1 800
Chiffre d'affaires (en millions de F.)	2 400	2 000
Chiffre d'affaires par entreprise (en K F.)	1 200	1 530

Source : INSEE EAE Commerce 1998 - DEcas

Didier Cadin - [didier.cadin@decas.finances.gouv.fr](mailto:didier.cadin@decas.finances.gouv.fr)

Béatrice Levy - [beatrice.levy@decas.finances.gouv.fr](mailto:beatrice.levy@decas.finances.gouv.fr)